

AVIS DE CONCOURS

Le Ministère de la Culture et l'Agence de Mise en Valeur du Patrimoine et de Promotion Culturelle (AMVPPC) invitent par le présent avis, les professionnels et les étudiants des écoles de graphisme, de design et des beaux arts, ainsi que les artistes à participer à ce concours, pour un ou plusieurs logos.

Critères de sélection :

- Respect des règlements du concours,
- Pertinence de l'identité visuelle,
- Force de l'expression,
- Qualité graphique,
- Facilité de mise en œuvre sur tout support.

Les candidats intéressés sont invités à retirer les termes de références du dossier du concours auprès de l'Agence de Mise en Valeur du Patrimoine et de Promotion Culturelle sise au **20, rue 8010 Montplaisir –Tunis 1075**.

Une réunion préparatoire aura lieu aux locaux de l'Agence de Mise en Valeur du Patrimoine et de Promotion Culturelle, le **Mardi 23 Avril 2013 à 10 heures**.

Les réponses doivent être adressées par poste, sous plis fermé, au **20, rue 8010 Montplaisir – B.P 345 Tunis 1075** Au plus tard le **15 Juin 2013**.

La réponse au concours doit comporter les pièces suivantes :

- Un dossier administratif composé d'une fiche de renseignements (cv avec références) et d'une déclaration sur l'honneur, attestant que le participant est l'auteur des documents remis.
- Un dossier technique pour le logo, accompagné d'une charte graphique et d'une police de caractères, présentés sous forme numérique (format JPEG ou PDF), ainsi que dans les documents graphiques.